

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 06.11.91.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 07.05.93 Bulletin 93/18.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Se reporter à la fin du présent fascicule.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : FAUVEAU Philippe Desire — FR.

⑦2 Inventeur(s) : FAUVEAU Philippe Desire.

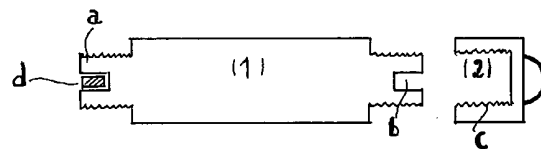
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire :

⑤4 Dispositif pour rendre magnétique des colliers, bracelets ceintures en matières plastique, bois, métal.

⑤7 L'invention concerne un dispositif permettant d'incorporer dans un support aimantique des aimants anisotropes permanents, isolés des agressions extérieures et conservant une induction rémanente. Il est constitué d'un corps principal (1) comportant en (d) un aimant anisotrope dont les pôles sont convenablement dirigés et permanents et qui viendra se visser dans le corps 2, les rendant solidaires l'un de l'autre.

Le dispositif selon l'invention est destiné à permettre à l'utilisateur de porter un bijou esthétique joint à l'intérêt curatif des aimants incorporés.



La présente invention consiste à incorporer des aimants dans un support, par exemple, un bracelet de poignet, afin d'utiliser le magnétisme dégagé par les aimants au contact de la peau, dans un but thérapeutique.

- 5 Le dispositif selon l'invention permet de créer des bijoux en matière synthétique ou métal amagnétique, ayant la capacité d'intégrer des corps magnétiques tels que des aimants anisotropes et de conserver à ceux-ci une bonne induction rémanente.
- 10 Depuis des siècles, les pierres aimantées puis les aimants ont été et sont utilisés par les hommes pour des soins curatifs. Placés dans des supports en toile en cuir, à notre époque en plastique, permettant de réaliser des bracelets, des colliers, des ceintures, ils sont
- 15 difficilement portables continuellement, gênants, inesthétiques et surtout une perte d'induction rémanente importante, les aimants étant isotropes.
- La présente invention consiste en la création de véritables bijoux en matière ou métal amagnétique -
- 20 matière plastique, or argent, cuivre etc.. et d'incorporer dans ceux-ci des aimants anisotropes miniaturisés, inviolables, invisibles, étanches à toutes infiltrations de quelque nature que ce soit - eau, vapeur, poussière - et conservant une induction rémanente importante.
- 25 Selon des modes particuliers de réalisation, les bracelets peuvent avoir des formes symétriques, asymétriques, rondes, carrées, ovales avec dessus des striures, gravures, gaudrons ou autres. Etre en une seule ou plusieurs parties dans ces différentes formes,
- 30 retenues entre elles par une ou des articulations, goupilles, anneaux, chaînes etc..
- Les aimants incorporés pourront être de différentes formes : cylindriques, cubiques, parallélépipédiques, etc... Ils devront être anisotropes, avoir une puissance
- 35 en GAUSS importante par rapport à leur volume, étanches et une bonne induction rémanente.

Les dessins annexés illustrent l'invention : la figure 1 représentant en coupe, le dispositif selon l'invention. La figure 2 représente en coupe, une variante de ce dispositif.

- 5 En référence à ces dessins, le dispositif comporte un corps cylindrique en métal (1) représentant une partie de l'ensemble du bracelet, avec à ses extrémités des filetages (a) et des fenêtres (b).
Un second corps (2) creux en son centre comportant lui
10 aussi un filetage femelle (c).
Un aimant (d) sera encastré dans la fenêtre (b). Le corps 1 sera vissé par (a) dans le corps 2 en (c), assurant une rigidité de l'ensemble et une étanchéité parfaite de l'aimant aux agents extérieurs.
- 15 Les corps 1 et 2 pourront être fixés l'un à l'autre par tout autre moyen tel que serti, collage, goupillage, etc..
- Selon une variante non illustrée, les supports 1 et 2
20 pourront comporter des caches de la section des aimants, lesdits aimants y étant introduits et protégés des actions extérieures par les moyens déjà décrits.
- A titre d'exemple non limitatif, l'ensemble du bracelet aura une dimension de l'ordre de 15 à 20 centimètres pour la longueur, de 4 à 7 m/m pour la largeur et idem pour la
25 hauteur.
- Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à incorporer dans un support amagnétique, par exemple, un bracelet, des aimants anisotropes, isolés de tous agents extérieurs et ayant conservé une bonne
30 induction rémanente.

REVENDICATIONS

- 5 I/ Dispositif pour rendre magnétique des bracelets, colliers, ceintures, par l'incorporation d'aimants miniaturisés dans des supports amagnétiques tels que matières plastiques, métaux, bois, reliés les uns aux autres, caractérisé en ce qu'ils comprennent un corps (I) muni d'extrémités fiftées ou non (a) et comportant en leur centre une fenêtre (b) recevant un aimant.
- 2/ Dispositif selon la revendication I caractérisé par un corps (2) de même section et longueur intérieure que (a) de (I).
- I0 3/ Dispositif selon la revendication I caractérisé par un aimant (d) encastré dans la fenêtre (b) de (I).
- I5 4/ Dispositif selon la revendication I caractérisé en ce que le corps (I) s'emboîtera dans (2) par vis-sage, collage, sertissage ou tout autre procédé les rendant solidaires l'un de l'autre en assurant une parfaite étanchéité de l'aimant (d) .

1/1

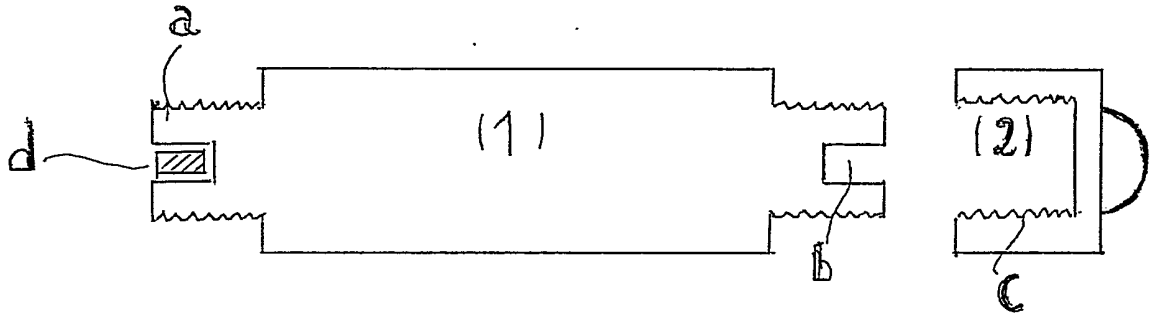


FIG 1

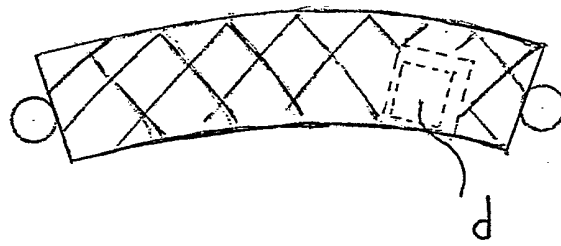


FIG 2

INSTITUT NATIONAL
de la
PROPRIETE INDUSTRIELLE

RAPPORT DE RECHERCHE
établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FR 9113706
FA 474747

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		Revendications concernées de la demande examinée
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	
X	FR-A-2 336 146 (TDK ELECTRONICS CO) * le document en entier * ---	1-4
X	DE-A-2 853 365 (KODAMA) * le document en entier * ---	1-4
X	EP-A-0 271 423 (BOCANEGRA MARQUINA) * le document en entier * -----	1-4
		DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.5)
		A61N
Date d'achèvement de la recherche 21 OCTOBRE 1992		Examinateur LEMERCIER D.L.L.
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>		

1